



Chères collègues,  
Chers collègues,

Lors de notre rencontre à Toronto, en février dernier, je vous conviais à Montréal afin de discuter de la croissance économique des grandes villes du Canada.

Nous convenons tous que les revenus des municipalités canadiennes, qui proviennent essentiellement du champ foncier, ne croissent pas assez rapidement. C'est pourquoi nous poursuivons des discussions soutenues avec les gouvernements fédéral et provinciaux afin de diversifier les sources de revenus de nos municipalités.

Le bien-fondé de notre démarche ne fait aucun doute. Je suis toutefois convaincu que nous devons devenir davantage des acteurs de la croissance économique.

C'est dans cette perspective que je vous présente ce document de discussion. Il expose l'importance d'investir sans relâche au niveau de la productivité, de l'innovation, de la main-d'œuvre, de la culture et des infrastructures afin d'accélérer la croissance économique de nos régions métropolitaines, de nos provinces et de tout le Canada. Plus concrètement, je vous propose d'amorcer, dans un premier temps, un vaste chantier national sur les infrastructures stratégiques municipales.

Ce faisant, nous pourrions créer de la nouvelle richesse et la partager par l'entremise de la diversification des sources de revenus à laquelle nous conviendrons avec nos partenaires gouvernementaux.

Il s'agit d'un projet ambitieux dont je souhaite m'entretenir avec vous lors du Forum national sur la croissance économique des grandes villes du Canada, qui se tiendra à Montréal les 9, 10 et 11 juin 2004.

*Le maire de Montréal et président de la Communauté métropolitaine de Montréal*

Gérald TREMBLAY

## Accélérer les investissements pour la prospérité future des régions métropolitaines : le cas de Montréal

Depuis un certain temps, les associations municipales comme l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et la Fédération canadienne des municipalités (FCM) ont entamé des discussions pour établir de nouvelles ententes financières avec les gouvernements supérieurs. Plusieurs grandes villes ont également proposé un nouveau partage des revenus. Il en est ainsi des 10 grandes villes canadiennes, à la suite de la rencontre tenue à Toronto en janvier 2004 et, en avril, de la ville de Winnipeg avec son projet de *New Deal*.

Afin de pouvoir investir davantage dans la qualité de vie de leurs citoyens, les villes canadiennes souhaitent diminuer leur dépendance à l'égard du champ foncier. Elles cherchent ainsi à bénéficier, comme plusieurs villes américaines, des revenus générés par l'activité économique de leur territoire.

Mais, pour y parvenir, il faut d'abord avoir une vision globale du développement des régions métropolitaines et proposer un plan de création de nouvelle richesse.

C'est dans cette perspective qu'il a été proposé, lors de la réunion du Caucus des maires des grandes villes de la FCM tenue le 19 février dernier, de tenir un Forum national sur la croissance économique des grandes villes du Canada. Ce forum, qui se tiendra les 9, 10 et 11 juin 2004 à Montréal, sera l'occasion d'approfondir notre réflexion avant les consultations prochaines du Comité Harcourt chargé de proposer des pistes d'action au premier ministre du Canada afin de soutenir les villes dans leur développement.

Le forum vise principalement deux objectifs. Premièrement, démontrer l'importance des villes-régions canadiennes en matière de création de richesse. Deuxièmement, accélérer cette création de richesse par une stratégie économique ambitieuse. Cette dernière doit inclure notamment un programme d'investissements publics avec un financement stable et permanent, soutenu conjointement par les gouvernements et les municipalités.

Ce nouveau partenariat fait le pari que les villes-régions, en tant que moteurs économiques du pays, peuvent créer une nouvelle richesse collective permettant, en retour, de générer les revenus nécessaires à l'amélioration continue des milieux de vie.

*« Ce nouveau partenariat fait le pari que les villes-régions, en tant que moteurs économiques du pays, peuvent créer une nouvelle richesse collective permettant, en retour, de générer les revenus nécessaires à l'amélioration continue des milieux de vie. »*

*« Les villes-régions, où se retrouvent les travailleurs qualifiés, les institutions d'enseignement supérieur et le capital nécessaire aux investissements, continueront d'être les moteurs de la transition du Canada vers la nouvelle économie. Les régions métropolitaines sont des lieux de convergence des forces du savoir et de la créativité. Elles offrent une proximité de ressources et facilitent l'accès aux réseaux d'échanges mondiaux. Elles fournissent les conditions essentielles à l'innovation et à la compétitivité des acteurs qui les composent. »*

Il ne s'agit pas d'augmenter davantage le fardeau fiscal des contribuables, mais plutôt de démontrer comment nous pouvons participer à la production de nouvelle richesse et devenir ainsi un partenaire de la croissance. Cette nouvelle prospérité permettra d'attirer des investissements et de nouveaux emplois, conditions nécessaires pour assurer un niveau de vie enviable à la population.

Le plan de développement économique de la Communauté métropolitaine de Montréal s'appuie sur les principes qui viennent d'être évoqués. Ainsi, une stratégie sera proposée afin d'identifier, de structurer et d'activer les grappes industrielles compétitives de la région, de soutenir les besoins en main-d'œuvre qualifiée, notamment par une augmentation de l'immigration, de dynamiser le système métropolitain d'innovation, d'accélérer les investissements en infrastructures et de préparer une stratégie de promotion internationale.

Le présent document a pour but d'alimenter notre réflexion et nos échanges en vue du Forum national sur la croissance économique des grandes villes du Canada. Il rappelle que les villes-régions sont désormais des acteurs importants dans la création de la richesse des nations. Il indique, à titre d'exemple, l'objectif ambitieux que s'est donné la région métropolitaine de Montréal en matière de croissance et les facteurs de réussite pour y arriver. Deux étapes du modèle proposé y sont expliquées davantage : créer, d'abord, un nouveau partenariat pour accélérer les investissements publics et partager, ensuite, les revenus de la nouvelle croissance afin de les réinvestir dans nos milieux de vie.

## **1. Les villes-régions : des acteurs de premier plan qui génèrent la nouvelle richesse des nations**

Les régions métropolitaines canadiennes concentrent et produisent désormais l'essentiel de la richesse nationale. Il est évident que la croissance de l'économie et du niveau de vie national dépendra du succès de nos villes-régions.

Les villes-régions, où se retrouvent les travailleurs qualifiés, les institutions d'enseignement supérieur et le capital nécessaire aux investissements, continueront d'être les moteurs de la transition du Canada vers la nouvelle économie. Les régions métropolitaines sont des lieux de convergence des forces du savoir et de la créativité. Elles offrent une proximité de ressources et facilitent l'accès aux réseaux d'échanges mondiaux. Elles fournissent les conditions essentielles à l'innovation et à la compétitivité des acteurs qui les composent.

La mondialisation de l'économie signifie par ailleurs que les villes doivent de plus en plus redéfinir leurs relations avec les gouvernements et les autres régions de leur province, du Canada et du monde.

Ainsi, les stratégies qui seront mises en place pour favoriser le développement économique des régions métropolitaines détermineront la croissance future de l'économie nationale.

Pour y parvenir, le défi est d'élaborer un nouveau partenariat entre les élus des différents paliers de gouvernements afin de mettre en place les facteurs de réussite qui permettront d'accélérer la croissance économique et d'augmenter la prospérité des citoyens.

Il est grand temps que l'on reconnaisse que le rôle et les responsabilités des villes-régions se sont transformés et que les gouvernements doivent maintenant devenir de véritables partenaires du développement économique, social, culturel et durable des municipalités, compte tenu de l'interdépendance des politiques publiques.

## **2. Doter la région métropolitaine de Montréal d'un objectif ambitieux de croissance**

Avec sa population de 3,4 millions d'habitants, la région métropolitaine de Montréal est la deuxième région la plus peuplée du Canada après celle de Toronto. Dotée de faibles coûts, d'une grande qualité de vie et de nombreux points forts dans les domaines industriel, culturel, éducatif et social, Montréal dispose d'une économie diversifiée, moderne et dynamique, mais les résultats ne sont pas à la hauteur de ce potentiel. En mars 2004, le taux de chômage à Montréal était toujours de 8,7 % contre 7,6 % à Toronto.

La région métropolitaine de Montréal est à la croisée des chemins. Elle accuse un retard considérable face à ses concurrentes nord-américaines (26/26) (voir p.4, tableau 1) ainsi qu'avec celles de l'OCDE (44/65) au chapitre du PIB par habitant. La région métropolitaine doit se doter d'une stratégie de développement permettant de créer une nouvelle prospérité pour elle et, par conséquent, pour toutes les régions du Québec et du Canada. Il est maintenant temps de passer à l'action.

La Communauté métropolitaine de Montréal propose une stratégie pour que la région métropolitaine de Montréal se hisse au 6<sup>e</sup> rang des régions nord-américaines en 2025.

### **La Communauté métropolitaine de Montréal**

La Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) est un organisme de planification, de coordination et de financement. Regroupant 63 municipalités en 2004, elle compte une population de 3,4 millions de personnes réparties sur près de 4 360 km<sup>2</sup>. La CMM a compétence dans les domaines suivants :

- aménagement du territoire ;
- développement économique ;
- logement social ;
- équipements, infrastructures, services et activités à caractère métropolitain ;
- transport métropolitain (transport en commun et réseau artériel) ;
- gestion des matières résiduelles ;
- assainissement de l'air et des eaux usées.

« Il s'agit certes d'un objectif ambitieux. Mais avons-nous le choix ? Sinon, nous continuerons de gérer la décroissance comparativement aux autres régions nord-américaines. La réponse apparaît dictée d'avance : il faut travailler sans relâche pour créer de la croissance et de la nouvelle richesse qui sera mieux partagée. »

**Tableau 1**

**PIB per capita des 26 principales régions métropolitaines (Dollars US courants)**

	Région métropolitaine <sup>1</sup>	2003e	2008p	2025p
1	Boston	51 405	62 542	121 826
2	San Francisco	50 564	61 519	119 833
3	Denver	49 348	60 039	116 950
4	New York	49 006	59 623	116 140
5	Washington	46 508	56 584	110 221
<b>6</b>	<b>Montréal (rang visé en 2025)</b>		<b>55 000</b>	<b>108 000</b>
6	Dallas	44 909	54 639	106 431
7	Minneapolis	44 599	54 262	105 696
8	San Diego	43 856	53 357	103 935
9	Seattle	43 600	53 046	103 328
10	Atlanta	43 456	52 871	102 988
11	Houston	42 834	52 114	101 513
12	Los Angeles	42 390	51 574	100 461
13	Chicago	42 267	51 424	100 168
14	Philadelphie	41 275	50 217	97 818
15	Phoenix	39 942	48 595	94 659
16	Portland	38 347	46 656	90 880
17	Tampa	37 450	45 564	88 754
18	Pittsburgh	37 082	45 116	87 881
19	Cleveland	36 796	44 768	87 204
20	St. Louis	36 358	44 235	86 165
21	Détroit	36 207	44 052	85 808
22	Toronto	36 002	43 802	85 322
23	Miami	33 123	40 299	78 498
24	Ottawa	32 370	39 383	76 715
25	Vancouver	29 833	36 297	70 703
<b>26</b>	<b>Montréal (rang actuel)</b>	<b>29 139</b>	<b>35 452</b>	<b>69 057</b>

1. Régions métropolitaines (MSA) et régions métropolitaines consolidées (CMSA) aux États-Unis.

e. Estimation ; p. Projection à un taux de croissance de 4 % par an.

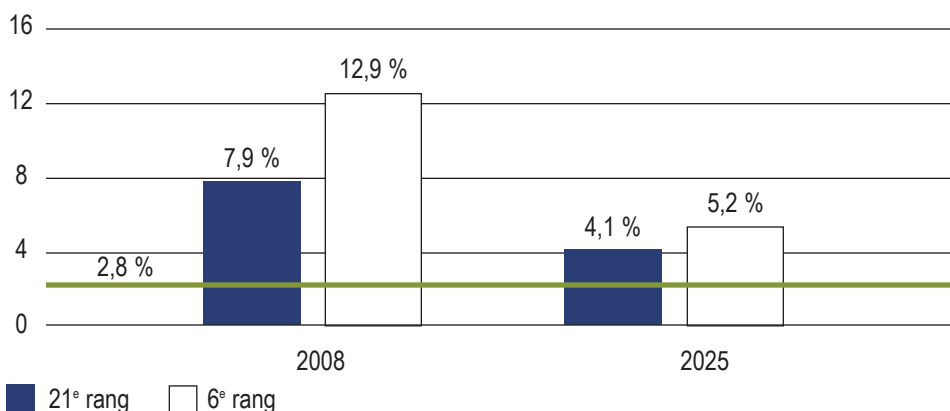
Source : CMM

Il s'agit certes d'un objectif ambitieux. Mais avons-nous le choix ? Sinon, nous continuerons de gérer la décroissance comparativement aux autres régions nord-américaines. La réponse apparaît dictée d'avance : il faut travailler sans relâche pour créer de la croissance et une nouvelle richesse qui sera mieux partagée.

**Figure 1**

**Croissance annuelle moyenne du PIB réel, requise pour atteindre le 21<sup>e</sup> et le 6<sup>e</sup> rang des régions métropolitaines nord-américaines**

Hausse annuelle moyenne à partir de 2003 (%)



Source : CMM

Rattraper les régions métropolitaines de Boston, San Francisco, Denver, New York et Washington signifie que la région montréalaise ait une hausse moyenne annuelle du PIB réel de 5,2 % jusqu'en 2025. Afin de réaliser l'ampleur de cet objectif, rappelons que le Conference Board du Canada a établi la croissance potentielle de l'économie montréalaise à 2,8 % par an entre 2002 et 2020. Il s'agit donc d'un objectif ambitieux, réalisable si l'on s'en donne les moyens.

Ceci signifie que nous devons dépasser la prévision par deux points de pourcentage chaque année pendant les vingt prochaines années. C'est de cette façon que la croissance économique sera accélérée, que le niveau de vie des citoyens sera amélioré et que la région métropolitaine jouera son rôle de moteur économique de la nation.

D'ailleurs, comme le gouvernement du Québec l'a récemment souligné dans le document exposant sa vision, intitulé *Briller parmi les meilleurs*, une économie plus dynamique permet une hausse significative des revenus du gouvernement. En effet, une augmentation de 1 % du PIB permet d'accroître les revenus autonomes du gouvernement de 400 M\$. L'objectif de créer 2 % additionnel de croissance que se fixe la Communauté métropolitaine de Montréal, qui représente 50 % de l'économie du Québec, se traduirait donc par 400 M\$ de nouveaux revenus autonomes pour le gouvernement du Québec annuellement. Le gouvernement du Canada pourrait recueillir une part équivalente.

Mais, pour y arriver, nous devons d'abord nous attaquer au problème de la productivité. Dans le contexte démographique actuel où la hausse de l'emploi sera vraisemblablement limitée, la véritable source de la croissance économique pendant les vingt prochaines années sera la hausse de la productivité.

« Rattraper les régions métropolitaines de Boston, San Francisco, Denver, New York et Washington signifie que la région montréalaise ait une hausse moyenne annuelle du PIB réel de 5,2 % jusqu'en 2025. Afin de réaliser l'ampleur de cet objectif, rappelons que le Conference Board du Canada a établi la croissance potentielle de l'économie montréalaise à 2,8 % entre 2002 et 2020. Il s'agit donc d'un objectif ambitieux, réalisable si l'on s'en donne les moyens. »

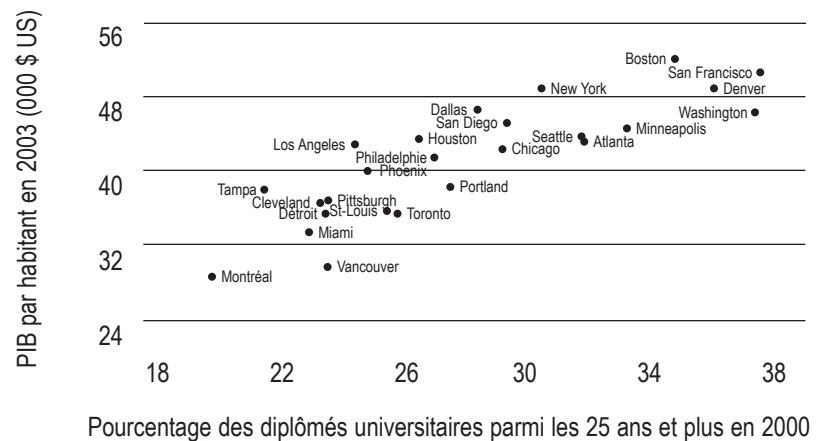
Comme le mentionne l'OCDE dans son examen territorial de la région métropolitaine de Montréal : « Si Montréal veut poursuivre son expansion sur les marchés étrangers et continuer à générer de la croissance économique et de la création d'emplois, elle doit sa productivité et renforcer les grappes d'entreprises régionales existantes en prenant des mesures qui soutiennent l'innovation et attirent des travailleurs hautement qualifiés ».

La productivité anémique de l'économie montréalaise découle de notre mauvaise performance au niveau de deux facteurs clés : la scolarité et les facteurs de production. Or, plus la productivité d'une région métropolitaine est élevée, meilleur est son niveau de vie. Les régions métropolitaines les plus productives en Amérique du Nord, comme Boston et San Francisco, sont justement celles qui offrent le niveau de vie le plus avantageux. Pour monter dans l'échelle de la prospérité nord-américaine, Montréal n'a donc d'autre choix que d'augmenter sa productivité.

### Les régions apprenantes réussissent

À long terme, toute région métropolitaine doit viser l'excellence, personnifiée en Amérique du Nord par les régions métropolitaines de Boston, San Francisco, Denver et Washington. Ces agglomérations ont le niveau de vie le plus élevé du continent. Leur population est, par ailleurs, la plus scolarisée parmi les régions métropolitaines nord-américaines : le pourcentage des diplômés universitaires parmi les personnes de 25 ans et plus y est le plus élevé (voir figure 2).

**Figure 2**  
Niveau de vie et scolarité, RMR nord-américaines



Source : CMM

Dans un premier temps, la région métropolitaine de Montréal peut égaler des régions qui sont plus proches d'elle, comme les régions métropolitaines du Mid-West - Cleveland, Détroit, Pittsburgh et Saint-Louis - qui sont, comme Montréal, des centres industriels anciens forcés à se reconverter. Ces régions métropolitaines sont parmi les dix régions ayant le PIB par habitant le plus faible d'Amérique du Nord. Elles traînent toutes un passé de sous-scolarisation. Leur population âgée de 65 ans et plus est la moins scolarisée du continent. Elles sont toutes dans une situation de rattrapage quant à l'augmentation du nombre de diplômés. Le pourcentage des diplômés universitaires parmi les adultes, âgés de 25 à 34 ans, les situe au milieu de l'échelle des grandes régions métropolitaines nord-américaines. Montréal pourrait égaler en particulier la région métropolitaine de Pittsburgh, dont la scolarisation est la plus rapide. Pittsburgh a joui d'une croissance du niveau de vie parmi les plus élevées dans les années 90 : son PIB par habitant a crû de 4,8 % en dollars courants de 1991 à 2003.

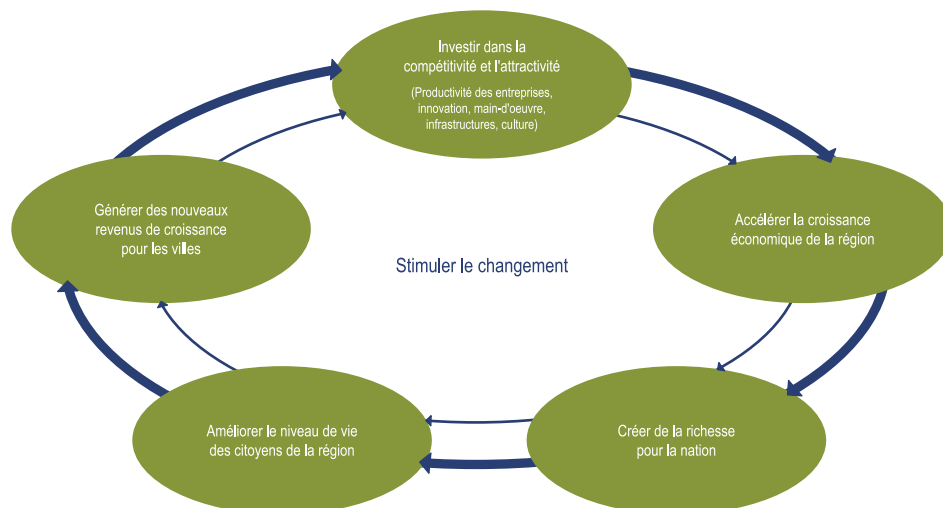
Pour atteindre le 6<sup>e</sup> rang, il faut aussi hausser la productivité (PIB par emploi) de 4,5 % par année en moyenne. Cet objectif est de taille. En effet, au cours des dix dernières années, la productivité n'a augmenté que de 1 % par année. Ceci dit, plusieurs raisons militent pour une accélération de la productivité plus forte que prévue. Les investissements passés en technologie de l'information devraient maintenir la croissance de la productivité. De plus, le ralentissement de la croissance de la population devra résulter en une meilleure utilisation du capital physique. La rareté de la main-d'œuvre incitera à innover. Mais surtout, les sources traditionnelles du retard productif de Montréal et des villes canadiennes s'amenuisent. Le stock de capital humain s'approche de la moyenne des villes américaines. Le rattrapage scolaire montréalais devrait enfin produire des résultats. Selon certaines études, la scolarité moyenne de la main-d'oeuvre devrait augmenter de 0,7 % par an au Canada d'ici 2011 et seulement de 0,2 % aux États-Unis. De plus, le secteur de haute technologie, plus productif que le reste de l'économie, s'est renforcé au cours des années 90 alors que la région métropolitaine de Montréal s'est fait connaître par ses avions régionaux, ses réseaux optiques, ses services informatiques et ses recherches pharmaceutiques. En d'autres termes, au fur et à mesure que la scolarisation des travailleurs et l'utilisation des technologies de l'information dans le capital physique stimuleront la productivité, Montréal poursuivra son rattrapage économique comparativement à l'ensemble des villes nord-américaines.

### 3. D'abord investir pour accélérer la croissance économique

On constate de plus en plus que les régions qui réussissent à accélérer la croissance de leur économie sont celles qui ont adopté des stratégies efficaces en matière de développement économique et d'attractivité. Ces stratégies reposent sur cinq facteurs de réussite.

Figure 3

Les facteurs de réussite pour une région métropolitaine prospère



Tout d'abord, les régions performantes sont celles où tous les acteurs du développement accélèrent leurs investissements, individuellement ou en partenariat, afin d'améliorer la productivité des entreprises, l'innovation, la main-d'œuvre et les infrastructures.

*« Tout d'abord, les régions performantes sont celles où tous les acteurs du développement accélèrent leurs investissements, individuellement ou en partenariat, afin d'améliorer la productivité des entreprises, l'innovation, la main-d'œuvre et les infrastructures. »*

*« Au cours des dernières années, nous nous sommes préoccupés des mécanismes de répartition des revenus entre les gouvernements provinciaux et les municipalités. C'est une partie de l'équation. Il faut maintenant adopter un nouveau programme d'investissements qui vise la création de richesse. C'est seulement si cette première étape est franchie avec succès que nous pourrons ensuite discuter d'un partage des nouveaux revenus de croissance. »*

Sans ces investissements, il est impossible d'accélérer la croissance économique de la région de façon significative afin de dépasser les prévisions courantes.

Cette accélération de l'économie permet de générer de nouveaux revenus, de la nouvelle richesse pour la nation et d'améliorer le niveau de vie des citoyens.

Les nouveaux revenus de croissance sont ensuite partagés avec les villes, les moteurs économiques des nations, qui les réinvestissent à nouveau dans leur milieu.

Ce modèle de cause à effet contient donc les facteurs de succès pour stimuler le changement dans l'esprit de tous les acteurs de l'économie.

Le point de départ du modèle est d'investir dans tous les facteurs de productivité. Pour le monde municipal, il est surtout urgent d'accélérer les investissements dans les infrastructures.

Les stratégies de développement des régions métropolitaines vont créer de la nouvelle richesse à condition que des mesures soient mises en place pour stimuler l'économie. Si nous voulons des régions métropolitaines dynamiques et attractives, nous devons disposer de services de qualité, d'équipements distinctifs et d'infrastructures municipales performantes tant au niveau de la voirie, des réseaux d'aqueducs et d'égouts que du transport en commun.

Ces services, équipements et infrastructures ont un effet structurant sur notre développement économique. Cependant, ils exigent des investissements importants. Dans la région métropolitaine de Montréal, nous devons ainsi investir, au minimum, neuf milliards de dollars au cours des quinze prochaines années pour remettre à niveau les réseaux d'égouts, d'aqueducs et de voirie municipale. Le transport en commun exigera pour sa part des investissements estimés à cinq milliards de dollars pour les dix prochaines années.

Devant de tels besoins, il faut mettre en place, dès 2005, un programme d'investissements en infrastructures d'une durée de quinze ans qui vise trois volets : (1) la modernisation des infrastructures municipales ; (2) la consolidation du réseau de transport métropolitain ; (3) les interventions nécessaires à l'amélioration de l'attractivité de la région.

Par conséquent, un nouveau partenariat entre les municipalités canadiennes et leurs gouvernements doit être conclu. Au cours des dernières années, nous nous sommes préoccupés des mécanismes de répartition des revenus entre les gouvernements provinciaux et les municipalités. C'est une partie de l'équation. Il faut maintenant adopter un nouveau programme d'investissements qui vise la création de richesse. C'est seulement si cette première étape est franchie avec succès que nous pourrons ensuite discuter d'un partage des nouveaux revenus de croissance.

Ce programme pourrait être financé par le gouvernement fédéral, par les gouvernements provinciaux et par les municipalités. La source de revenu du gouvernement fédéral consacrée à ce programme d'infrastructures pourrait notamment provenir de la taxe sur l'essence. Du côté du gouvernement du Québec, le nouveau droit sur les véhicules ayant une cylindrée de quatre litres et plus, tel qu'annoncé lors du dernier discours sur le budget, est une première source de revenu



qui sera réservée à la remise à niveau des infrastructures. La contribution municipale proviendrait quant à elle du champ foncier.

## Tableau 2

### Le programme d'investissements en infrastructures pour accélérer la croissance économique des villes

Partenaires	Sources de revenus	Contributions	
		Programmes actuels	Proposées
Fédéral	Taxe d'accise sur les carburants Autres sources à déterminer	33 %	
Provincial	Droits sur les immatriculations Autres sources à déterminer	33 %	
Municipal	Champ foncier	33 %	15 %

Cet investissement tripartite des gouvernements en infrastructures est l'équivalent des investissements privés dans les machineries et les équipements qui permettent d'augmenter significativement la productivité des entreprises et, par le fait même, de créer de la nouvelle richesse.

Le but est le même : investir dans le capital physique, augmenter la productivité, créer de nouveaux revenus, créer des emplois, se partager les bénéfices de la croissance et les réinvestir.

L'accroissement des dépenses en infrastructures permet une amélioration de la productivité des entreprises qui, en contrepartie, contribuent à générer de la nouvelle croissance. Il faut maintenant, plus que jamais, réaliser une grande corvée nationale de renouvellement des infrastructures publiques.

Tout d'abord, les programmes d'infrastructures ont un impact économique considérable et ils ont toujours connu du succès. On a d'ailleurs reconnu que ce type de programme devrait être reconduit pour de longues périodes et que son financement tripartite devait être stable, récurrent et prévisible.

Pour la région de Montréal, un programme d'investissements de 600 M\$ par année de construction augmentera le produit intérieur du Québec de 395 M\$, tout en créant 7 000 emplois. Les gouvernements supérieurs se partageront des nouveaux revenus de près de 60 M\$ (le gouvernement du Québec 32 M\$ et le gouvernement fédéral 27 M\$). Ces revenus sont évidemment liés aux effets temporaires du programme, mais ils seront générés tout au long de la période d'investissement.

Parallèlement, on constatera une accélération de l'économie puisque les entreprises contribueront, elles aussi, à la nouvelle croissance. En effet, l'accélération des investissements dans le capital public a un effet direct sur la compétitivité de nos entreprises. Selon Statistique

*« Les programmes d'infrastructures ont un impact économique considérable et ils ont toujours connu du succès. On a d'ailleurs reconnu que ce type de programme devrait être reconduit pour de longues périodes et que son financement tripartite devait être stable, récurrent et prévisible. »*

*« La diversification des sources de revenus des municipalités permettra de compenser la faible réactivité des bases foncières des municipalités à la croissance économique. Les villes du Canada pourront ainsi compter sur une structure de revenus aussi diversifiée que celle de la plupart des villes américaines. »*

Canada, une augmentation de un dollar de la valeur nette du stock de capital public permet aux entreprises de réaliser en moyenne une « économie » de 0,17 \$ par année. Ce faisant, les entreprises réinvestiront un montant équivalent pour se doter de machineries et d'équipements à la fine pointe de la technologie qui leur permettront d'innover dans leur processus de production. Ces investissements seront par ailleurs facilités par la hausse du dollar canadien puisque la machinerie est majoritairement importée.

Enfin, les travaux d'infrastructures génèrent des externalités non négligeables, non seulement sur la qualité de vie des citoyens mais aussi en matière d'innovation. C'est pourquoi les programmes d'infrastructures comportent généralement un volet « expérimentation de nouvelles technologies ».

#### **4. Partager ensuite les revenus de la nouvelle croissance**

Ces investissements dans nos infrastructures, en plus de ceux réalisés en matière d'innovation et de main-d'œuvre, accéléreront le développement économique de notre région. Le pari de la région métropolitaine de Montréal est que le PIB augmentera davantage et que de nouveaux revenus de croissance pourront ainsi être partagés, sans augmenter le fardeau fiscal des contribuables.

En ayant accès à des sources de revenus qui croissent au rythme de l'économie, les villes-régions verront leur dépendance au champ foncier diminuer graduellement. Le champ foncier offre une stabilité, mais ne permet pas de capter les revenus provenant de l'activité économique. La comparaison de l'évolution des recettes de sources propres des gouvernements entre 1995 et 2002 démontre bien ce constat. Ainsi, durant cette période, les recettes de sources propres des administrations locales canadiennes ont augmenté d'un piètre 16,9 % contre 40,6 % et 35,7 % pour les recettes fédérales et provinciales. La situation québécoise est encore plus alarmante : les recettes de sources propres du gouvernement du Québec ont augmenté de 41,4 % contre seulement 12,5 % pour les administrations locales durant cette même période.

La diversification des sources de revenus des municipalités permettra de compenser la faible réactivité des bases foncières des municipalités à la croissance économique. Les villes du Canada pourront ainsi compter sur une structure de revenus aussi diversifiée que celle de la plupart des villes américaines.

Quelles sont les sources de revenus de croissance les plus prometteuses ? Il s'agit essentiellement de l'impôt sur le revenu des sociétés, de l'impôt sur le revenu des particuliers, de l'impôt sur la masse salariale, de la taxe de vente du Québec (TVQ) et de la taxe fédérale sur les produits et services (TPS).

**Tableau 3****Recettes estimées des différentes sources de revenus du gouvernement du Québec perçues sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal en 2002, 2010 et 2020**

	2002	2010 en M\$	2020
Impôt sur le revenu des sociétés	122	163	227
Impôt sur le revenu des particuliers	945	1 300	1 856
Impôt sur la masse salariale	613	846	1 218
Taxe à la consommation (TVQ) sur le territoire	312	450	661
Taxe à la consommation (TVQ + Hors QC)	580	835	1 228

Sources : CMM et Conference Board du Canada.

Les discussions doivent donc se poursuivre avec les gouvernements supérieurs afin de s'entendre sur la façon de partager ces nouveaux revenus qui nous permettront de réinvestir dans nos infrastructures, nos équipements et nos services afin d'accroître davantage la compétitivité, l'attractivité et la qualité de vie des régions métropolitaines canadiennes.

La Fédération canadienne des municipalités et l'Union des municipalités du Québec ont déjà entamé, respectivement, des discussions avec le gouvernement du Canada et du Québec, afin de convenir des sources de revenus qui pourraient être partagées avec les municipalités et de leur utilisation. Notre modèle apporte une nouvelle dimension à cette démarche : celle d'amorcer, dès maintenant, l'accélération du développement économique des villes pour créer de la nouvelle richesse qui sera ensuite partagée.

## 5. Réinvestir pour se donner les moyens de nos ambitions

Le modèle ne serait pas complet sans réinvestir les revenus de croissance pour créer de la prospérité.

Notre démarche n'est plus basée sur une approche de revendication, mais sur un nouveau partenariat où les gouvernements, les municipalités, les entreprises et la société civile se donnent la responsabilité d'investir dans la création de la nouvelle richesse tout en la réinvestissant pour en créer davantage. Investir dans la prospérité, c'est investir dans l'amélioration continue du niveau de vie des citoyens.

Chaque partenaire a une obligation de résultat dans l'accélération de la croissance économique nationale. Les régions métropolitaines doivent créer de la richesse en se fixant des objectifs ambitieux. Les entreprises doivent nécessairement augmenter leur productivité. Les gouvernements doivent maintenir leur équilibre budgétaire sans augmenter le fardeau fiscal des contribuables. Le réinvestissement, en accélérant la croissance économique, devrait réduire la part relative de la dette publique dans le PIB. En augmentant les revenus des gouvernements, il pourrait même accroître leur marge de manoeuvre pour rembourser leur dette. Les citoyens seront, quant à eux, les plus grands bénéficiaires de cette nouvelle prospérité.

*« Les discussions doivent donc se poursuivre avec les gouvernements supérieurs afin de s'entendre sur la façon de partager ces nouveaux revenus qui nous permettront de réinvestir dans nos infrastructures, nos équipements et nos services afin d'accroître davantage la compétitivité, l'attractivité et la qualité de vie des régions métropolitaines canadiennes. »*

*« Notre démarche n'est plus basée sur une approche de revendication, mais sur un nouveau partenariat où les gouvernements, les municipalités, les entreprises et la société civile se donnent la responsabilité d'investir dans la création de la nouvelle richesse tout en la réinvestissant pour en créer davantage. Investir dans la prospérité, c'est investir dans l'amélioration continue du niveau de vie des citoyens. »*

Le Forum national sur la croissance économique des grandes villes du Canada se tiendra à Montréal les 9, 10 et 11 juin 2004. Il réunira les maires des 22 grandes villes canadiennes, en plus de représentants de la société civile, afin de convenir des actions à entreprendre pour accélérer la croissance économique du pays.

## Caucus des maires des grandes villes de la FCM

1. Mississauga, la mairesse Hazel McCallion
2. Ottawa, le maire Bob Chiarelli
3. Windsor, le maire Eddie Francis
4. Toronto, le maire David Miller
5. Gatineau, le maire Yves Ducharme
6. Montréal, le maire Gérald Tremblay
7. Laval, le maire Gilles Vaillancourt
8. Québec, le maire Jean-Paul L'Allier
9. Longueuil, le maire Jacques Olivier
10. Halifax, le maire Peter J. Kelly
11. St. John's, le maire Andy Wells
12. Vancouver, le maire Larry Campbell
13. Surrey, le maire Doug W. McCallum
14. Calgary, le maire David Bronconnier
15. Edmonton, le maire Bill Smith
16. Regina, le maire Pat Fiacco
17. Saskatoon, le maire Don Atchison
18. Winnipeg, le maire Glen Murray
19. Brampton, la mairesse Susan Fennell
20. Hamilton, le maire Larry Di Ianni
21. Kitchener, le maire Carl Zehr
22. London, la mairesse Anne Marie DeCicco

[www.cmm.qc.ca/gv22](http://www.cmm.qc.ca/gv22)

C'est pourquoi les futures ententes de partenariat avec les régions métropolitaines doivent se fixer des objectifs précis et des moyens pour les réaliser. Des mécanismes pour évaluer la performance de chacune de ces ententes devraient aussi être mis en place.

Nous avons le devoir de réussir pour nos citoyens. Notre population doit pouvoir suivre l'évolution de nos actions et constater les progrès que nous réalisons ensemble.

## Documents de référence

Communauté métropolitaine de Montréal. 2002. *Vision stratégique, Tome 1 : diagnostic et défis*, Montréal : CMM, 325 p.

Communauté métropolitaine de Montréal. 2003. *Cap sur le monde : bâtir une communauté compétitive, attractive, solidaire et responsable. Document d'énoncé de vision*, Montréal : CMM, 17 p.

Organisation de coopération et de développement économiques. 2004. *Examens territoriaux de l'OCDE : Montréal, Canada*. Paris : OCDE, 193 p.

Dépôt légal : avril 2004

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

ISBN 2-923013-06-9